

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Droit de la prévoyance professionnelle (4DR2237)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master bilingue en droit	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4
Master en droit	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante

LONGCHAMP Guy, Chargé d'enseignement.

Contenu

Accent donné sur les droits et obligations de l'employeur, des assurés et de l'institution de prévoyance. Aspects de la responsabilité civile des différents acteurs de la prévoyance professionnelle. Analyse de cas pratiques et de la jurisprudence.

Forme de l'évaluation

Examen oral de 15 minutes, précédé d'un temps de préparation. Lois à disposition.

Documentation

Support de cours; casus

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Décrire les droits et obligations des employeurs, des institutions de prévoyance et des assurés
- Analyser et résoudre des cas

Compétences transférables

- Appliquer ses connaissances à des situations concrètes